



**AVIS DE CONVOCATION DE  
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE RÉGIONALE 2021  
ORDRE RÉGIONAL DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DE L'ESTRIE**

Vous êtes conviés à l'Assemblée générale annuelle régionale (AGAR) de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Estrie (ORIIE), qui aura lieu le **mercredi 9 juin 2021 à 18 h, par webdiffusion en direct**, laquelle vous permettra de voter à distance en temps réel.

Les informations sur la webdiffusion de votre AGAR et le vote à distance en temps réel vous seront transmises ultérieurement.

Sont communiqués, avec le présent Avis :

- [Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle régionale;](#)
- [Avis d'élection des délégués;](#)
- [Formulaire électronique de déclaration de candidature comme délégué à l'Assemblée générale annuelle de l'OIIQ du 8 novembre 2021.](#)

Tous les documents pour l'AGAR seront déposés sur le site de l'OIIQ, à la page de l'ORIIE sous les onglets [Assemblée générale](#) et [Règlement - Avis légaux](#).

Le 17 mars 2021

Martin Charette  
Secrétaire du Conseil